

Compte-rendu du Conseil D'Administration du jeudi 30 janvier 2020 à Le Pouzin

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Maurice QUINKAL, M. Dominique CHAMBON, M. Gilbert PETITJEAN.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Alain LOUCHE, M. Jacques FRANCOIS, M. Gérard GRIFFE, M. Ludovic BAYLE, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU, M. Mark CARRINGTON, M. Patrick GILLES.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h00

Introduction : Informations diverses communiquées par le Directeur

La période de fin de mandat est un peu compliquée car l'activité Numérian demeure soutenue.

L'EPIC ne dispose toujours pas à ce jour d'un nouveau Kbis.

Côté ressources humaines :

- Un départ d'un agent a été enregistré sur le service RGPD. Il est envisagé de diffuser une offre d'emploi et de procéder à un recrutement « mixte », notamment avec des compétences marchés publics.

Sur le type de structure Numérian il y aura toujours du mouvement.

1/ Rapport N°1 : Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 Novembre 2019

Il est présenté le dernier compte-rendu qui comportait les cinq points suivants :

- Décision Modificative N°2
- Equipement requis d'un défibrillateur
- Proposition d'avenant au marché fourniture d'une solution AEP-EU
- Proposition de transfert de l'activité de maintenance du matériel des EPN de l'EPIC vers le SM
- Discussion ouverte autour du projet de nouveau Datacenter

Aucune remarque n'a été formulée sur le procès-verbal.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité celui-ci.

2/ Rapport N°2 : Compte administratif 2019 EPIC

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de M. Maurice QUINKAL, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 le 30 Janvier 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	6 376,08
- un excédent reporté de :	226 222,46
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	232 598,54
- un déficit d'investissement de :	24 770,35
- un excédent des restes à réaliser de :	96 430,00
Soit un excédent de financement de :	71 659,65

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	232 598,54
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	232 598,54
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	24 770,35

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Le Pouzin

Le Président, QUINKAL Maurice

3/ Rapport N°3 : Budget Primitif 2020 EPIC

Vue d'ensemble du fonctionnement

EPIC DES INFOROUTES
BP 2020 - Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2020		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
011 - Charges à caractère général	797 837,45 €		797 837,45 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	790 000,00 €		790 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	50 000,00 €		50 000,00 €
66 - Charges financières	6 300,00 €		6 300,00 €
67 - Charges exceptionnelles	11 438,62 €		11 438,62 €
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	15 000,00 €		15 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	40 000,00 €		40 000,00 €
Total dépenses réelles	1 710 576,07 €		1 710 576,07 €
Total dépenses d'ordre	139 022,47 €		139 022,47 €
Total dépenses de fonctionnement	1 849 598,54 €		1 849 598,54 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2020		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
70 - Produits des services, domaine et ventes divers	1 590 000,00 €		1 590 000,00 €
013 - Atténuations de charges	27 000,00 €		27 000,00 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté	232 598,54 €		232 598,54 €
Total recettes réelles	1 849 598,54 €		1 849 598,54 €
Total recettes de fonctionnement	1 849 598,54 €		1 849 598,54 €

EPIC DES INFOROUTES
BP 2020 - Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2020		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
001 - Déficit d'investissement reporté	24 770,35 €		24 770,35 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	39 240,00 €		39 240,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00 €		70 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	101 442,12 €	3 570,00 €	105 012,12 €
Total dépenses réelles hors opérations	235 452,47 €	3 570,00 €	239 022,47 €
1 - Construction DataCenter	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
Total dépenses opérations d'invest.	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
Total dépenses d'investissement	1 235 452,47 €	3 570,00 €	1 239 022,47 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2020		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
16 - Emprunts et dettes assimilés		100 000,00 €	100 000,00 €
Total recettes réelles hors opérations		100 000,00 €	100 000,00 €
1 - Construction DataCenter	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
Total recettes opérations d'invest.	1 000 000,00 €		1 000 000,00 €
Total recettes d'ordre	139 022,47 €		139 022,47 €
Total recettes d'investissement	1 139 022,47 €	100 000,00 €	1 239 022,47 €
SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2020		
	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
Solde d'investissement	-96 430,00 €	96 430,00 €	

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le Budget Primitif 2020 qui sera présenté au prochain Comité Syndical du Syndicat Mixte.

4/ Rapport N°4 : Remboursement de frais à un agent

Le Président porte à la connaissance des membres le fait qu'un agent a dû avancer des frais :

- M. Ludovic BAYLE chèque de 195,38€ pour le greffe d'Aubenas pour la modification du nom et du siège de l'EPIC.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le remboursement des frais engagés à cet agent.

5/ Rapport N°5 : Mises à jour et création de tarifs

Dans le cadre de la maintenance annuelle Cosoluce, les prix de l'assistance suivent la mise à jour des prix de l'indice d'ingénierie de l'éditeur.

Entre octobre 2018 et octobre 2019 l'indice a augmenté de 1,8% (115,1 en 2018, 116,9 en 2019).

Voici le tableau des tarifs mis à jour en conséquence :

LOGICIELS DE GESTION COMMUNALE - SUITE COSOLUCE			
Prestation d'accompagnement comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • l'installation des logiciels et leur paramétrage • la récupération des données grâce aux outils mis à disposition par COSOLUCE • l'assistance permanente de premier niveau : dépannage par tout moyen jugé approprié : internet, téléphone, fax, déplacement sur site • la formation initiale des utilisateurs des Collectivités 			
	Installation, paramétrage, formation initiale (+50% pour les Collectivités non adhérentes)	Maintenance annuelle	Réduction si la collectivité a souscrit un contrat de maintenance de deux postes informatiques minimum
Commune de 0 à 500 habitants EPCI de moins de 11 agents	Sur devis	345 €	50%
Commune de 501 à 1500 habitants EPCI de 11 à 19 agents	Sur devis	517 €	50%
Commune de 1501 à 3000 EPCI de 20 à 35 agents	Sur devis	689 €	50%
Commune de plus de 3000 habitants EPCI de 36 agents et plus	Sur devis	1 380 €	50%
Ebene (logiciel cimetière)	Sur devis	10% de la maintenance Cosoluce	
Utilisation d'un seul logiciel de la gamme Cosoluce	Sur devis	173,70 €	
Comptabilité à façon pour les ASA (Associations Syndicales Autorisées). Option : Envois des convocations papiers (2,5€ HT/convocation)	Sur devis	1 346 €	
Comptabilité à façon pour les mairies de moins de 500 habitants (comptabilité, paies, préparation des budgets, élections, facturation...)	Sur devis	1 346 €	

2 nouveaux services intègrent la grille de tarifs en 2020, ce sont les modules de gestion de l'eau potable et de gestion des eaux usées, voici les tarifs correspondants :

LOGICIELS DE GESTION DE L'EAU	
Prestation d'accompagnement comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • l'installation des logiciels et leur paramétrage • la récupération des données existante si possible • l'assistance permanente de premier niveau : dépannage par tout moyen jugé approprié : internet, téléphone, fax, déplacement sur site • la formation initiale des utilisateurs des Collectivités 	
MODULE GESTION DE L'EAU POTABLE	
Installation, paramétrage, formation initiale	Sur devis
Investissement dans la solution logicielle Prix par abonné	0,665 €
Assistance - Abonnement annuel Prix par abonné	0,268 €
MODULE GESTION DES EAUX USEES	
Installation, paramétrage, formation initiale	Sur devis
Investissement dans la solution logicielle Prix par abonné	0,665 €
Assistance - Abonnement annuel Prix par abonné	0,268 €
(NB : +50% pour les Collectivités non adhérentes)	

Le Directeur indique que les autres tarifs restent inchangés sur 2020.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise à jour et la création des tarifs.

6/ Rapport N°6 : Modification de la régie d'avance

Lors de la création de la régie d'avance le 1er Mars 2017, le montant maximum de l'avance consenti au régisseur avait été fixé à 1 220,01€.

La trésorerie demande de modifier ce plafond à 1 219,99 € afin ne plus être éligible à la mise en place du cautionnement.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la modification du plafond de la régie d'avance.

7/ Rapport N°7 : Factures à annuler sur exercice antérieur

En 2019, deux factures ont été émises à tort :

- 4 antivirus à la CdC Pays des Vans non utilisés pour un total de 40,80 € HT

- 1 hotspot wifi facturé initialement à la CdC Pays des Vans mais qui sera refacturé à la mairie de Saint Paul Le Jeune

Il convient donc d'annuler ces titres sur exercice antérieur.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'annulation de ces titres de facturation.

8/ Rapport N°8 : Adhésion à l'association « Emerveillés par l'Ardèche »

L'association « Emerveillés par l'Ardèche » rassemble de multiples acteurs autour d'un projet commun : doper l'attractivité et l'image du département de l'Ardèche.

L'EPIC pourrait intégrer l'association afin de faire connaître ses activités sur le territoire, dans le cadre du collège n°1.

Le Directeur précise que cette adhésion s'élèverait à 200 € par an.

Aïda BOYER dit que les retours et impressions véhiculés par cette association sont excellents en termes d'image dynamique et qualitative.

Dominique CHAMBON demande si l'association communique en dehors du département.

Patrick GILLES répond que l'ensemble des adhérents jouent un rôle d'ambassadeur hors du territoire.

Aïda BOYER précise qu'ils sont présents sur beaucoup d'événements.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'adhésion à l'association « Emerveillés par l'Ardèche ».

La séance est levée à 19h.